

Réunion du 12 décembre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur :

**N° CG/2011/155 - Administration générale - 5
Ressources humaines - 54
Modalités de gestion de la Maison "Les terrasses" à
WANGENBOURG suite à la reprise en régie**

Après en avoir délibéré, le Conseil Général :

- décide la reprise en régie de la Maison "Les terrasses" à WANGENBOURG avec effet du 1er janvier 2012
- valide le projet d'établissement qui s'articule autour de deux axes principaux : l'accueil des conseillers généraux et des agents dans le cadre de séminaires de travail, et le développement de l'offre d'accueil et de loisirs à destination des personnels
- approuve les grands axes du projet immobilier visant à développer les capacités d'accueil de la Maison "Les terrasses".

A ce titre, il rappelle que conformément à sa délibération n° CG/2011/9 du 31 mars 2011 modifiée, la commission permanente a délégué pour approuver les projets de travaux de construction, restructuration, modification ou démolition relatifs aux bâtiments appartenant au Département, ainsi que l'ensemble des procédures nécessaires à la mise en œuvre des opérations.


Le Conseil Général adopte par ailleurs :

- la tarification différenciée des prestations d'hébergement et d'accueil de la Maison "Les terrasses", selon que l'utilisateur est agent du Département (en fonction du quotient familial), invité ou complètement extérieur, conformément au tableau joint en annexe 1

- les tarifs des colonies de vacances organisées dans la Maison "Les terrasses", conformément au tableau joint en annexe 2.

En outre, il prend acte des modalités de transfert du personnel de la Maison "Les terrasses", validées par le Comité technique paritaire (CTP) lors de sa réunion du 8 décembre 2011 et détaillées dans le rapport n° CG/2011/153 "Personnel départemental - Evolution des dépenses de personnel, des postes et des effectifs" soumis à la présente session plénière.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20111212-64537-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 20/12/11